

Paris, le 13 septembre 2024

LES SUPERPHONIQUES



SUPER PHONIQUES

LA MUSIQUE CONTEMPORAINE
s'invite dans les collèges & lycées

● DÉCOUVRIR ● RENCONTRER ● CRÉER

Pour sa 26^e édition, le Comité de sélection des SuperPhoniques 2025 s'est réuni début septembre pour définir les deux sélections proposées aux élèves participant·e·s cette année :

La sélection collège 2025

Sarah CLENET – *L'eau à la source*, pièce électroacoustique

Laurent DURUPT – *Hip Hop Algorithm*, pour batteries, platines vinyles, clavier, alto, trompette et électronique

Lin-Ni LIAO – *TTY*, pour grand tam-tam solo

Vincent PORTES – *La Tondeuse à gazon*, pour mezzo-soprano et ensemble

La sélection lycée 2025

Élisabeth ANGOT – *N34*, pour soprano, ténor, flûte, clarinette, piano, violon, alto et violoncelle

Laurence BOUCKAERT – *A man in his world*, pièce électroacoustique

Matías FERNÁNDEZ ROSALES – *Étude d'illusion 1*, pour vibraphone et électronique

Rémi FOX – *Le rêve éveillé*, pour saxophone alto, électronique traitée en temps réel et bande sonore

Les critères de sélection sont à retrouver sur le site des SuperPhoniques (superphoniques.musiquecontemporaine.org).

MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

Contact presse :

Anna Da Rozze, Responsable de la communication et des partenariats

anna.darozze@musiquecontemporaine.org / 07 44 79 33 96

LE DISPOSITIF



Portés par la Maison de la Musique Contemporaine, les SuperPhoniques ont pour objectif d'initier collégien·ne·s et lycéen·ne·s à la musique contemporaine. Fondé en 2000, ce dispositif participe à la diffusion de ce répertoire, souvent considéré comme difficile d'accès, en milieu scolaire. Il invite les jeunes à découvrir de nouvelles œuvres musicales et permet, par le biais de rencontres avec les compositrices et compositeurs, d'engager une réflexion sur l'art et la création. Il offre également aux compositeur·rice·s en lice un cadre privilégié de rencontre et d'échange avec le jeune public. Les SuperPhoniques se composent de quatre distinctions : **le SuperPhonique des collèges**, **le SuperPhonique des lycées**, **le SuperPhonique des professeur·e·s de collège**, **le SuperPhonique des professeur·e·s de lycée**.

Le·a lauréat·e du SuperPhonique des collèges reçoit la commande d'une pièce pour musique de chambre, en partenariat avec ProQuartet - Centre Européen de Musique de Chambre, tandis que le·a lauréat·e du SuperPhonique des lycées reçoit la commande d'une pièce pour orchestre.

À partir de l'automne et jusqu'au printemps, les élèves de collège et de lycée scolarisé·e·s dans des établissements proposant ou non un enseignement musical, écoutent, analysent et commentent les œuvres sélectionnées en compagnie de leurs professeur·e·s et avec l'aide des documents pédagogiques fournis chaque année. À l'issue de cette période, les élèves votent pour désigner leurs lauréat·e·s.

LES JOURNÉES DES SUPERPHONIKES 2025

Pour la première édition, la remise des SuperPhoniques aura lieu en deux journées différentes pour la sélection collège et lycée : à cette occasion, près d'un millier d'élèves venu·e·s de toute la France se réuniront autour des compositeur·rice·s en lice.

Pour cette 26^{ème} édition, ces journées se tiendront :

- le jeudi 20 mars 2025 à la Maison de la Radio et de la Musique avec la création du lauréat des lycées de l'année précédente, Frédéric Maurin, pour la sélection lycée ;
- au mois de mai 2025 (date et lieu à définir), avec la création du lauréat des collèges de l'année précédente, Grégoire Rolland, pour la sélection collège.